



COMMUNE
DE
BOUGY-VILLARS
—
CONSEIL GENERAL

Bougy-Villars, le 25 juin 2019

Extrait

Du procès-verbal du Conseil Général de Bougy-Villars
Séance du 25 juin 2019
Présidence : Monsieur Antonio Sanchez

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- Vu le préavis municipal n° 5/2019
- Entendu le/s rapport/s de la/les commission/s chargée/s de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour tel qu'amendé :

Décide

- 1. D'accepter un crédit de CHF 334'000 pour l'aménagement d'une auberge communale au rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancienne auberge communale, Place de l'Ancienne Eglise 1.**
- 2. De prélever ce montant sur le compte de réserves pour investissements futurs.**
- 3. D'amortir ce montant sur 10 ans.**
- 4. De réserver annuellement 0,5% de l'investissement pour les frais d'entretien.**

Ainsi délibéré en séance du 25 juin 2019

Le Président
Antonio Sanchez



La Secrétaire
Liliane Meylan